ICI, LA VIE S'EST ARRÊTÉE

PARIS MATCH BELGIQUE

21 h 15, le dimanche 4 mai 2014. La nuit va bientôt tomber sur ce jardin où, quelques jours auparavant, des enfants s'amusaient peut-être. Mais comment être certain qu'ils jouaient encore ? Depuis quand ces petits vélos ne roulent-ils plus ? Sont-ils restés là, immobiles, figés comme la mort qui a rôdé dans cette petite maison rouge ? Oubliés comme le bonheur, abandonnés depuis des mois comme ce sapin de Noël qui se décompose en mai ? Dans la rue des Mûriers, à Jambes, tout le monde s'interroge sur l'acte commis par Florence Soille, cette maman qui a noyé son petit Raphaël Vias (6 ans) et son petit Mathieu Henrot (bientôt 3 ans), après les avoir endormis avec des somnifères. Des enfants tués comme les chats d'une portée trop nombreuse.

PHOTO **VALÉRIE CARLIER**

L'INFANTICIDE DE JAMBES GLACE LES BELGES D'EFFROI. L'ENQUÊTE DE PARIS MATCH MET AU JOUR D'ÉTRANGES CIRCONSTANCES

Dans le jardin de Raphaël et de Mathieu, les jouets sont figés près d'un vieux sapin de Noël. Les enfants ne reviendront pas.

CONFESSIONS SINCÈRES, CONFUSION OU MANIPULATIONS ?

Qui est cette femme qui a tué ses deux enfants et que l'on voit ici sur ces photos inédites ? Il est évident que la question sera au centre du débat judiciaire, et pronostiquons-le puisqu'il en est désormais ainsi, du débat médiatique qui va se profiler dans les prochains jours, les prochains mois, voire les prochaines années, car les crimes qui ont été commis feront l'objet d'investigations fouillées. S'il ne peut être question, ici et dès à présent, de trancher des interrogations qui sont du ressort de la justice, il semble tout de même que la thèse de la femme angoissée par des questions financières mise en avant par Florence Soille doive être fortement nuancée. Si la jeune femme et son compagnon bénéficiaient de revenus de remplacement et autres allocations qu'on ne saurait qualifier d'importants, ils bénéficiaient aussi d'un avantage dont beaucoup de jeune rêveraient : la maison de Jambes était payée, taxe cadastrale comprise, par le généreux père de Florence. Alors que le père du petit Mathieu, une victime lui aussi de ce drame, poursuivait ses études pour décrocher un master, la jeune femme ne travaillait pas et refusait cette éventualité pour, disait-elle, s'occuper à plein temps du plus petit de ses garçons. Est-ce compatible avec la thèse des ennuis financiers ? Une source nous parle d'une personnalité très déterminée qui refusait obstinément de voir ses enfants échapper à la pédagogie Steiner, dont on vous parle dans les pages qui suivent. De plus, elle n'aurait pas donné de signes préalables pouvant évoquer une dépression, argumentant et tenant régulièrement tête à des proches qui lui demandaient de réfléchir aux projets éducatifs qu'elle revendiquait pour ses enfants. La justice aura donc à déterminer ce qui, dans les déclarations de Florence Soille, relève de la confession, de la confusion, voire de la manipulation.

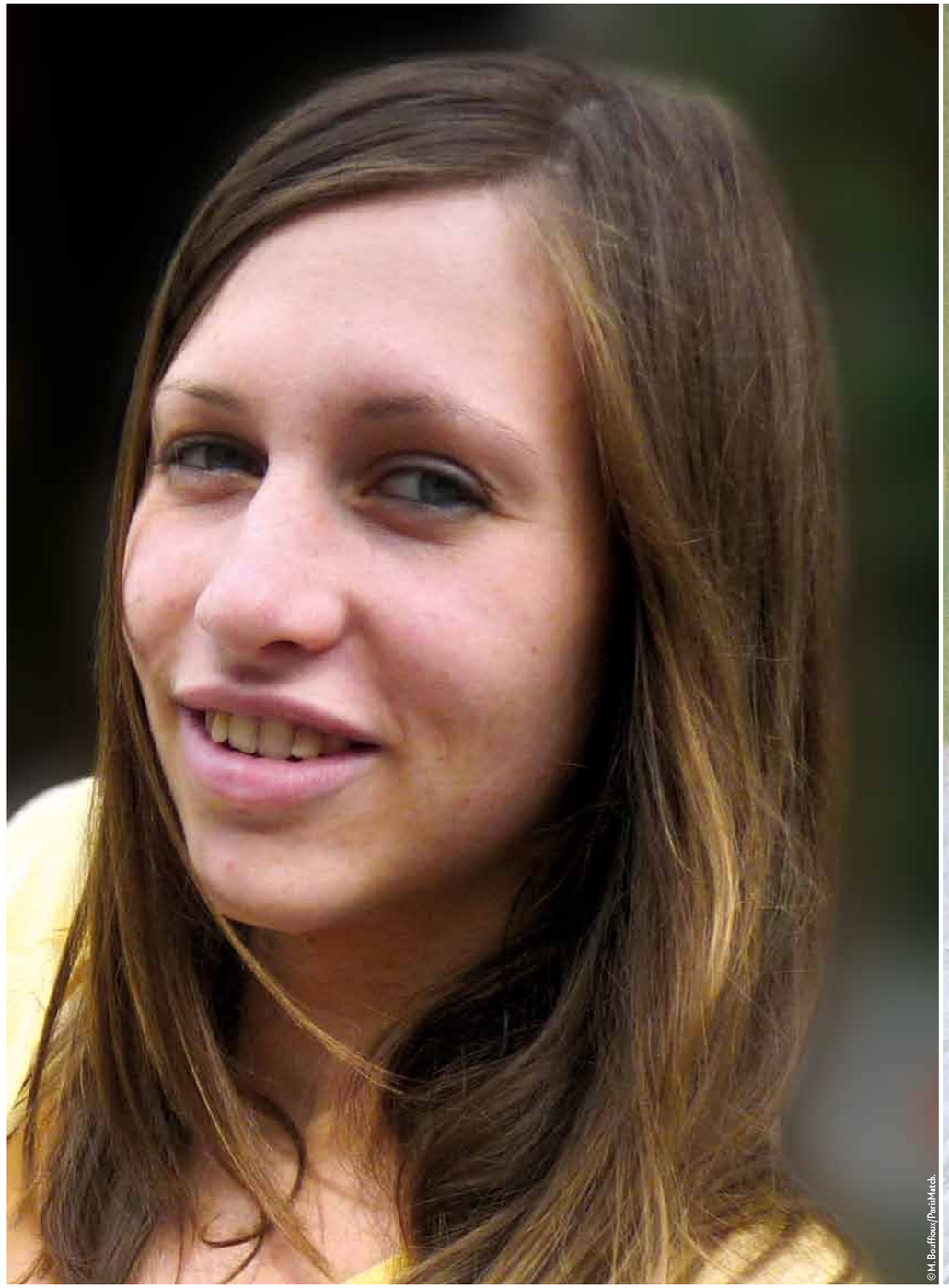

© M. Bouffioux/ParisMatch.

Florence Soille n'a pas encore livré tous ses secrets. Deux photos prises à deux ans d'intervalle.

© M. Bouffioux/ParisMatch.

L'endroit bucolique où vivait le couple avant de déménager à Jambes. L'appartement qu'ils louaient était cependant très modeste.

LOIN DE TOUT SAUF DE SES TOURMENTS

C'est sans doute ici que se trouve l'une des clés du vécu de Florence Soille. Le lieu-dit « Sibérie » est un endroit particulièrement bucolique à Bois-de-Villers (Profondeville). Le 25 avril 2008, cette Bruxelloise alors âgée de 20 ans vient y élire domicile avec Raphaël, son premier enfant né un mois plus tôt (le 26 mars), et le père du bébé, Jean-Christophe Vias, un ressortissant français. Le très modeste quatre-pièces occupé alors par le couple fait partie d'une grosse propriété appartenant à un important huissier de la région namuroise. On y trouve, outre le logement, l'asbl « Le Jardin des Deux Pays », qui dispense un enseignement inspiré de la pédagogie de Rudolf Steiner à des enfants de l'âge de la maternelle et des deux premières années de primaire. Rencontrée sur place, la directrice de l'établissement ne désire faire aucun commentaire sur Florence, confirmant seulement qu'elle a habité à l'adresse pendant quelques années, sans implication particulière dans l'école, pour s'en aller à Jambes en 2013. Selon elle, il n'y aurait eu aucune raison conflictuelle à ce départ : « Avec Paul-Eric, elle a préféré l'idée de vivre en ville plutôt qu'à la campagne. Voilà tout. » Pas d'autres commentaires, pas de réponse aux questions que nous posons sur le précédent compagnon de Florence, le père de Raphaël. Rayé de l'adresse en 2011, Jean-Christophe Vias est ensuite inscrit à Walhain, mais il ne s'agit que d'une adresse de référence, celle du CPAS local. Il meurt très peu de temps après la rupture, à Ottignies, le 14 septembre 2011. A cette époque, Paul-Eric Henrot fait déjà partie de la vie de Florence. Il s'installe officiellement au lieu-dit « Sibérie » en décembre 2010, alors que sa compagne est déjà enceinte de Mathieu, qui naît le 1er juillet 2011. Le 3 septembre 2013, la famille recomposée quitte Profondeville pour s'installer à Jambes, dans la maison où, à peine huit mois plus tard, se joue la tragédie que l'on connaît. Florence Soille affirme cependant qu'elle pensait à commettre l'irréparable depuis trois ans. C'est donc dans ce bel endroit, incroyablement perdu en pleine nature, que le projet de crime est né. Quels tourments, quelles douleurs ou quels démons habitaient déjà cette femme qui vivait alors dans un paradis sur terre, véritablement enchanteur quand il est illuminé par un beau soleil de mai ?

UNE MÈRE TUE SES DEUX ENFANTS POUR « LES PRÉSERVER DE L'AVENIR »

UNE ENQUÊTE EXCLUSIVE DE **MICHEL BOUFFIOUX** ET **EMMANUELLE JOWA**

C'est sans doute l'histoire d'une rupture. Florence Soille, 27 ans, est née dans un milieu favorisé : un père réputé dans le domaine des affaires, une mère issue de la noblesse. Deux frères bien intégrés professionnellement et socialement. Et elle qui était sans emploi, qui dit avoir commis deux assassinats, ceux de ses propres enfants, en raison d'angoisses liées à des questions financières, « pour préserver leur avenir ». Elle que l'on retrouve dans cette petite maison de Jambes, avec ce jardin si peu entretenu qu'un sapin de Noël y traîne encore au mois de mai. Que s'est-il passé dans la trajectoire de cette femme pour qu'elle en arrive à une telle extrémité ? Où se trouve la fragilité qui a conduit au drame ? Y-a-t-il seulement une explication ? Le père de Florence accepte de décrocher son téléphone mais le message de cet homme qui vient de perdre deux petits-enfants est aussi court que légitime : « Nous sommes touchés par un deuil. Je présume que vous comprendrez, dans une situation comme celle-là, que nous souhaitons préserver notre vie privée et notre intimité. Nous vous remercions de l'entendre. »

Ce silence, celui de la douleur, doit être respecté. Et c'est une attitude semblable que l'on retrouve dans la famille de Paul-Eric Henrot, le père du petit Mathieu. La porte de sa maman, en région bruxelloise, celle de son père en Brabant wallon restent closes quand nous y frappons. De même, les messages laissés sur des répondeurs restent sans réponse. Il ressort cependant clairement de ces premières recherches que Paul-Eric, lui aussi, provient d'un milieu favorisé. Un père qui a mené une carrière d'officier de l'armée belge, une mère universitaire, un beau-père écrivain. Des études bien menées dans le domaine de la comptabilité et de la gestion et qui devaient encore être parachevées par une formation complémentaire de haut niveau.

Dans la rue des Mûriers où nous nous rendons pour parler aux voisins, beaucoup de personnes acceptent de témoigner, mais c'est pour ne rien dire. En tous cas, rien d'autre que des mots creux qui renvoient à la solitude des temps présents dans les villes. On résume : ils n'étaient pas là depuis longtemps, on les voyait sortir de chez eux pour monter leur voiture, ils étaient jeunes, sans histoires. Pour le reste, un voisin croit savoir que Florence et Paul-Eric provenaient de Bruxelles. Sans doute sont-ce ceux qui ont un peu connu le couple qui sont les plus silencieux. Comme cet homme que nous croisons, chez qui Paul-Eric est venu se réfugier ce dimanche tragique où, pauvre jeune homme, il a découvert les corps des enfants.

DÉJA UNE TRAGÉDIE

Nous nous rendons là où le couple vivait avant d'emménager à Jambes. A Bois-les-Villers, dans un lieu appelé la « Sibérie ». Extérieurement, il s'agit d'un petit coin de paradis. Mais le petit quatre-pièces occupé par le couple est extrêmement modeste. Auparavant, Florence a déjà vécu là avec un autre homme. Un Français un peu plus âgé qu'elle, aux idées « new age », au parcours professionnel et social difficile. Avec lui, elle conçoit son premier enfant. Elle n'a que 20 ans. Cette rencontre suivie d'une maternité cadre mal avec le milieu d'origine de Florence.

Rapidement, le couple se sépare. Jean-Christophe, qui émarge ensuite au CPAS de Walhain, ne perd pas pour autant le contact avec son fils. Mais il est arrêté par la police d'Ottignies le 14 septembre 2011. Enfermé en cellule de dégrisement, il se donne la mort en se pendant avec son jean. Cet acte de désespoir, dira l'enquête, a été enregistré sur les vidéos de surveillance. Mais même si le suicide a été établi par une enquête interne, il aurait dû évidemment être empêché. Une bavure très mal vécue par la famille Vias en France. Lorsque nous la contactons, dans le cadre de ce nouveau drame qui l'accable, un frère de Jean-Christophe, oncle de Raphaël, n'a pas de mots assez forts pour clamer sa colère. Nous respectons là encore cette douleur et n'insistons pas.

Restent alors les informations officielles, celles qui ont été communiquées par le parquet de Namur. Mais l'enquête en est encore à ses débuts et les vérités demeurent fragiles. Pour l'heure, les magistrats communiquent les premiers éléments dont ils disposent, à savoir essentiellement les déclarations des uns et des autres, et notamment celles de la mère des enfants qui est en aveux… Et il ressort de nos premières investigations que les déclarations de Florence Soille, qui est apparue aux enquêteurs comme une personne coupée de ses émotions, sont très partielles ou, pour le dire plus clairement, sont partiellement mensongères.

On a lu en pages précédentes le bémol qu'il convient de mettre sur le mobile financier invoqué par l'auteure de ce double assassinat prémédité. Une source nous explique par ailleurs que l'hypothèse d'une femme qui aurait été fortement déprimée dans les mois qui précèdent le drame est aussi à exclure. Selon ce témoin, il serait plus juste d'évoquer une femme contrariée qui aurait mal accepté le départ vers Jambes, en raison de son attachement à un certain modèle éducatif et de son souhait de ne pas voir son petit Mathieu

Dimanche 4 mai, dans l'après-midi, rue des Mûriers à Jambes. La police scientifique est à l'œuvre.

rentrer à l'école maternelle se trouvant près de son nouveau domicile.

LA PÉDAGOGIE STEINER

L'adresse précédente du couple à Profondeville était aussi celle d'une école maternelle pratiquant « la pédagogie Steiner », qui a fait l'objet de controverses diverses portant notamment sur des risques d'endoctrinement. Ce mode d'enseignement compte cependant des milliers d'adeptes dans le monde. Du jardin d'enfants aux classes primaires, l'enfant y est suivi par un enseignant spécialisé. Libre cours est donné, durant ses années d'apprentissage, à des expérimentations rythmées dans le temps. Le développement humain y est prôné en modèle pédagogique. Il s'agit d'« apprendre avec la main, le cœur, la tête ». Il n'y a pas de professeurs mais des « jardiniers ».

Une de nos sources évoque une Florence Soille excessivement attachée à la pédagogie qu'elle avait découverte à Bois-de-Villers. A tel point que l'idée de voir Mathieu entrer dans l'enseignement maternel de type classique lui serait apparue extrêmement angoissante. Pour étayer ce point, on nous explique que, ces derniers mois, Florence avait beaucoup travaillé à un texte de réflexion philosophique inspiré de la doctrine Steiner et que ce document se trouve aujourd'hui entre les mains des enquêteurs…

La question de l'élément véritablement déclencheur de cette tragédie reste donc largement ouverte dans cette affaire qui fera, à coup sûr, l'objet de longues investigations judiciaires. Florence Soille comparaîtra cette semaine devant la chambre du conseil de Namur qui, vraisemblablement, confirmera son mandat d'arrêt. ■

LES FAITS

Le dimanche 4 mai dans l'après-midi. Jambes. Une petite ville belge dans la région de Namur. Rue des Mûriers. Le périmètre de sécurité qui cerne le quartier a permis d'éviter l'assaut des curieux. Il a été levé à 20 h 40. Au numéro 3, la petite maison de briques rouges a été le théâtre d'un drame. Quelques heures plus tôt, les corps sans vie de deux enfants de 2 ans et demi et 6 ans ont été retrouvés. Leur mère est placée sous mandat d'arrêt pour double assassinat. Dans ses aveux, Florence Soille, 27 ans, déclare avoir administré, le samedi 3 mai, deux somnifères à chacun de ses enfants. Elle les a noyés dans la baignoire tour à tour, après leur avoir attaché les chevilles. Elle les a ensuite étendus dans leurs lits. Le soir même, elle a affirmé au père de Mathieu que les enfants étaient déjà au lit. Le couple aurait ensuite passé la soirée devant la télévision. Le lendemain, Paul-Eric Henrot est obligé de quitter la maison pour suivre sa formation. Il ne découvre le drame qu'à son retour dans l'après-midi. Florence Soille a déclaré qu'elle songeait à commettre cet acte depuis trois ans (avant même, si l'on se fie à ces déclarations, d'avoir accouché de son deuxième enfant ?). Elle était sans emploi et affirme avoir eu des crises d'angoisse : « C'est la seule solution qu'elle ait trouvé pour que ses enfants ne soient pas malheureux quand ils seraient adultes », a-t-elle déclaré, selon le procureur du Roi de Namur.